

Réunion de rentrée des adhérents SONE, le 16/09/2020

Présents : 18 personnes présentes (liste en annexe) et masquées.

Lieu : Saint-Orens : Maison des Associations (Salle Jean Dieuzaide) : 20h30-22h30

Ordre du jour :

- Présentation de SONE et description du programme prévisionnel de nos activités pour les trois mois qui viennent (Pierre)
- Echanges avec adhérents (nous ferons connaissance, écouterons vos souhaits, attentes...)
- Présentation par Hélène des résultats de l'enquête participative sur les hirondelles à Saint-Orens
- Observations réalisées sur la flore (Orchidées...) durant le confinement (Pierre)

Compte -rendu : P Jouffret

Les exposés ont été présentés sur supports Powerpoint joints à cet envoi. Un résumé est présenté ci-dessous.

1. Présentation de SONE et description du programme prévisionnel (voir fichier joint) de nos activités pour les trois mois qui viennent

1.1. Pierre rappelle les objectifs de l'association SONE et quelques éléments clefs

- Dédiée à la protection environnementale, l'Association SONE (Saint-Orens-Nature-Environnement) œuvre à la connaissance, à la préservation et à l'amélioration du patrimoine naturel de la commune de Saint-Orens de Gameville. Elle vise, parallèlement, à promouvoir auprès des habitants la découverte et l'accès à la nature, et, à contribuer à des actions d'amélioration de l'environnement sur le territoire de la commune.
- Une quarantaine de membres ; un Conseil d'administration de 8 membres (Pierre Jouffret Président, Hélène Laviron Trésorière, Michel Sarraïl secrétaire, Babette Navarra, Agnès Mestre, Benoit Lermuzeaux, Lois Rousse, Jean-François Bariteaud ; un budget issu des cotisations et d'une subvention de la Mairie ; deux sites internet et un site facebook.
- Une équipe de bénévoles (animateurs) en charge de l'animation des activités (sorties, réunions, mise à jour sites...). Il est précisé que nous travaillons en partenariat avec d'autres associations afin de gagner en efficacité et compétences. Enfin, la participation de tout membre à l'animation des activités est, bien sûr, souhaitée et est complètement dans l'esprit du fonctionnement de SONE.

1.2. Un local à notre disposition depuis juin dernier

- SONE bénéficie depuis juin dernier d'un local d'environ 25 m² à Cayras (anciens locaux du Secours populaire) mis à disposition par la Mairie. Ce local va permettre de stocker du petit matériel (piquets...), des posters, des photos, de la documentation... qui était auparavant dispersée chez les uns et les autres. Il permettra aussi de faire nos réunions de CA et des formations en petit nombre. Le local a été « rafraîchi : mastic, peinture...décoré avec posters durant l'été par une équipe de plusieurs adhérents. De même, quelques petits meubles ont été mis ou vont être mis à disposition par des adhérents. Merci aux adhérents

qui nous ont aidé pour cet aménagement non encore terminé (et, si vous disposez d'une petite bibliothèque ou de meubles pouvant nous intéresser, faites-le savoir !)

1.3. Programme d'activités

- Un programme d'activités a été préparé par les animateurs pour les 3 mois qui viennent (voir powerpoint joint) avec en particulier des réunions mensuelles le mercredi soir, 3 sorties Nature et une exposition Champignons le dimanche matin. A cela pourront se rajouter des sorties de prospection voire des petites formations en fonction de la demande des adhérents et des propositions des animateurs.
- Un groupe intitulé « L'arbre en ville » va par ailleurs être lancé, avec plusieurs objectifs : travailler sur les aspects réglementaires pour la protection du patrimoine arboré (PLUIH, documents d'urbanisme), la gestion des bois communaux (notamment celui du Bousquet), les projets de parc urbain, de forêt indigène, de vergers communaux, la végétalisation de la ville pour limiter les îlots de chaleur dus au réchauffement climatique... Michel précise que ce groupe serait formé d'adhérents de SONE qui souhaitent réfléchir, creuser ce sujet de « L'Arbre en ville ». Michel vous enverra un mail d'ici quelques temps afin de fixer une première réunion sur ce sujet et de lancer ainsi ce groupe : vous pouvez d'ores et déjà le contacter (michel.sarrailh@gmail.com) pour en discuter avec lui.

2. Attente des adhérents pour les activités proposées par SONE.

Il est demandé à l'ensemble des adhérents, et en particulier aux nouveaux de présenter leurs attentes en termes de visites, exposés, actions diverses et aussi de nous dire s'ils ont des compétences particulières pouvant être mises à disposition de SONE.

Une liste importante de sujets en ressort (voir ci-dessous) et sera examinée prochainement en CA pour voir comment y donner suite. Par ailleurs, des propositions ont été faites par adhérents possédant certaines compétences particulières qu'ils proposent de mettre à disposition de SONE.

Liste des sujets évoqués :

- Apprendre à connaître les plantes et champignons (détermination...mais aussi connaissance des plantes médicinales, comestibles...)
- Mieux connaître les arbres, comment les protéger, les remplacer (beaucoup d'arbres coupés avec la construction d'immeubles), privilégier essences locales, en rajouter...
- Mieux connaître la biodiversité (fleurs, oiseaux, chauvesouris...) de la commune pour soi-même mais aussi pour transmettre la connaissance aux enfants, petits-enfants...
- Contribuer à préserver un environnement de qualité sur la commune en protégeant la biodiversité (plantes, oiseaux...)
- S'intéresser outre la biodiversité à des sujets touchant nos modes de vie (Recyclage, éclairage, électricité verte...), l'impact des pesticides...
- Faire un point sur les moustiques tigres, les frelons asiatiques : quel contrôle ?
- Trames verte et bleue en lien avec fractionnement du milieu suite urbanisation, aménagement des espaces verts actuels et futurs de la ville

Parmi les propositions :

- Coupler la sortie chouette avec une observation astronomique du ciel : Frédéric
- Réaliser une sortie biodiversité sur la boucle Nord avec adhérents de l'AJEP : Patricia

- Contribuer à l'animation de formations en botanique (utilisation flores...) ou des exposés sur phytochimie, plantes médicinales... : Bruno
- Construction hôtel à insectes et méthodes de remplissage (Jean-Marie).
- Animations envisageables en relation avec école du Corail (Vincent)

3. Présentation par Hélène des résultats de l'enquête participative sur les hirondelles à Saint-Orens

3.1. Pourquoi une telle enquête ?

Hélène présente (voir powerpoint ci-joint) les résultats de l'enquête hirondelles lancée en juin dernier. Cette enquête partait des deux constats suivants :

- Il y a en France et en Europe une chute drastique des populations d'hirondelles depuis quelques années ;
- Sur la commune de Saint-Orens, SONE avait une connaissance très limitée du nombre des sites de nidifications (deux sites repérés depuis plusieurs années dont l'un dont la pérennité n'est pas assurée) et il apparaissait qu'il était nécessaire avant toute action visant à une protection locale de ces oiseaux de mieux connaître la situation.

Elle remercie tout d'abord les contributeurs de leurs observations, et, présente les résultats de l'enquête après avoir décrit les deux espèces d'hirondelles présentes sur notre commune : l'hirondelle des fenêtres et l'hirondelle rustique (ex hirondelle des cheminées).

3.2. Les premières conclusions de l'enquête

Concernant les hirondelles des fenêtres, les conclusions sont les suivantes

- SONE connaissait depuis plusieurs années deux sites actifs de nidification d'hirondelles de fenêtres (de l'ordre de 6 à 10 nids). Grâce à l'enquête, trois nouveaux sites avérés de quelques nids « actifs » et un site possible (présence de nids mais pas d'hirondelles vues dessus) ont été identifiés. Ces sites sont situés dans deux secteurs géographiques différents de ceux repérés depuis longtemps (voir carte de la présentation powerpoint).
- Il y a donc à ce jour 5 sites actifs identifiés ce qui est peu, et, implique donc une forte attention à chacun d'entre eux. Pour les deux sites les plus importants, l'un (avenue de Gameville) concerne une maison actuellement inoccupée appartenant à la commune et nous ne connaissons pas à ce jour les projets concernant ce bâtiment dont les nids doivent absolument être protégés ; le second (rue de Lalande) est actuellement habité par une personne impliquée dans la protection de l'environnement, ce qui est rassurant. Les autres sites concernent des maisons individuelles dont nous ne connaissons pas encore les habitants.
- Il est à noter que les différents sites se ressemblent en partie : la majorité des nids y ont été construits sur des poutres faitières sous les toits dans un espace qui assure ainsi une sécurité aux hirondelles (nids à l'abri des intempéries et ne risquant pas de tomber).

Concernant les hirondelles rustiques, aucune information n'est remontée : on sait qu'il y en a sur la commune mais elles nichent dans des bâtiments peu accessibles (agricoles, dépendances de châteaux...) où les investigations n'ont pas été réalisées.

3.3. La protection légale

Hélène rappelle que toutes les espèces d'hirondelles sont protégées par la loi en France et que "La destruction intentionnelle de nids d'espèces protégées est un délit réprimé par l'article L 415-3 du code de l'environnement et punissable d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende".

Elle rajoute qu'il est en théorie interdit d'effectuer des travaux (rénovation et à fortiori démolition) risquant de porter atteinte à des nids présents sur une maison, y compris hors période de reproduction.

Elle précise qu'il est possible de solliciter des dérogations auprès de la préfecture si l'intérêt du projet (économique, social, sécurité, salubrité, ...) le justifie. Mais dans ce cas le projet devra réduire au maximum les dommages causés (par exemple en effectuant les travaux en période hivernale), et prévoir des mesures de compensation (exemple : pose de nichoirs) pour ceux qui ne peuvent être évités.

3.4. Et maintenant ?

Hélène indique que la suite de l'enquête hirondelles doit comporter un certain nombre d'actions visant d'une part à protéger les sites existants et d'autre part à favoriser le retour ou l'installation nouvelle de nids sur d'autres sites

Pour protéger les sites existants, les actions suivantes sont à mener :

- Contacter les associations compétentes sur le sujet (FNE, NEO et la LPO) pour mieux connaître le cadre juridique et réglementaire.
- Sensibiliser et informer :
 - la Mairie sur la situation globale et sur le bâtiment qui la concerne directement.
 - les habitants des maisons où des nids ont été observés.
 - les habitants (Mem'Orens)
 - les constructeurs immobiliers, artisans en rénovation de façade... œuvrant sur la commune.

Pour permettre une implantation de nouveaux nids dans la commune.

- Contacter les propriétaires de logements à l'architecture favorable (similaire à celles où des nids ont été observés) à la construction de nids par les hirondelles.
- Etudier la pose de nichoirs artificiels....

4. Présentation par Pierre des observations réalisées sur Orchidées durant le confinement

Ce sujet, compte tenu de l'horaire, est remis à la prochaine réunion.

5. Prochains rendez-vous

Dimanche 27 septembre (matin) : sortie Nature « Le Bois du Bousquet : hier, aujourd'hui, demain »

Dimanche 11 octobre (matin) : sortie Nature « Réserve Naturelle régionale Garonne-Ariège »

Mercredi 14 octobre 2020 : réunion adhérents à la Maison des Associations (Salle Jean Dieuzaide) (20h30-22h30)

Fin de la réunion : 22h45

Annexe : personnes présentes à la réunion du 16 septembre 2020

NOM	Prénom	Présence en réunion 16 septembre 2020
ARSAC	Catherine	Oui
BONARO	Patricia	Oui
BUR	Anne-Marie	Oui
COURDESSES	Robert	Oui
DABOUSSI	Marie-José	Oui
DAGRAS	Danièle	Oui
DAVID	Bruno	Oui
JOUFFRET	Pierre	Oui
KESSLER	Jean-Marie	Oui
LAVIRON	Hélène	Oui
LEUREUX	Yves	Oui
LERMUZEAUX	Benoît	Oui
PAILLER	Frédéric	Oui
PAPIN	Madeleine	Oui
ROBIC	Daniel	Oui
SARRAILH	Michel	Oui
TUBERIO	Virginie	Oui
TURIOT	Vincent	Oui